



JOURNÉE D'ÉTUDE EN ÉVALUATION DES LANGUES

UNIVERSITÉ LAVAL

19 mai 2023 au DKN-1270

9h à 12h - **É. Veilleux & L.-D. Bibeau**

13h30 à 16h30 - **N. Talbot**



Élisabeth Veilleux
UdeM



Louis-David Bibeau
UdeM



Nadine Talbot
UQTR

Créer des questions pour évaluer les compétences langagières : bonnes pratiques et pièges à éviter

par Élisabeth Veilleux et Louis-David Bibeau

Université de Montréal

9h à 12h | DKN-1270

Dans le cadre de cet atelier interactif, les personnes participantes sont amenées à réfléchir à la conception de questions (items) servant à évaluer les compétences langagières de personnes apprenantes. Grâce à de nombreux allers-retours entre la théorie et la pratique, l'atelier suscite une participation active par des observations, de l'édition et de la conception d'items. Le tout est appuyé par la recherche récente en évaluation et par l'expérience des personnes animatrices.

L'atelier est divisé en trois sections. À la suite d'une présentation des critères de qualité d'une évaluation et de la terminologie utilisée dans l'atelier, la première section vise à explorer les différents types d'items à correction objective (vrai/faux, questions à choix multiple, appariement, etc.). La deuxième section traite pour sa part de la structure, des bonnes pratiques de rédaction et de l'analyse sommaire des questions à choix multiples, qui constituent de loin le type d'item le plus répandu en évaluation. Enfin, la troisième section aborde la rédaction d'items ouverts (question à réponse courte, moyenne et longue) et de clés de correction en plus d'explorer ce qui distingue ce type d'item des questions à développement ou d'autres performances complexes. Cette dernière partie permettra de mettre la table pour l'atelier de l'après-midi portant sur les grilles d'évaluation critériée.

L'évaluation des compétences langagières en langues secondes : comment s'y retrouver !

par Nadine Talbot

Université du Québec à Trois-Rivières

13h30 à 16h30 | DKN-1270

Afin de soutenir les personnes enseignantes dans l'évaluation des compétences langagières en langues secondes, le ministère de l'Éducation a mis à leur disposition des documents riches en informations. Alors que le PFEQ qui présente le curriculum de formation en y précisant les niveaux de compétences attendus pour chacune des compétences disciplinaires à développer, la Politique d'évaluation des apprentissages détaille la posture à adopter lors de l'évaluation de compétences. Quant au cadre d'évaluation, il prescrit les critères et les observables pour évaluer chacune des compétences à développer. Il appert donc que l'ensemble des pratiques évaluatives doivent être en cohérence avec ces trois documents dont l'élaboration de tâches complexes, les grilles d'appréciation descriptives ainsi que la visée de l'évaluation à réaliser.

Ainsi, cet atelier permettra à la personne participante de s'approprier la cohérence nécessaire entre les documents ministériels incontournables, les tâches complexes demandées à l'élève et les grilles d'appréciation descriptives afin de réaliser une évaluation des compétences langagières de ses élèves en conformité avec les exigences ministérielles.

Au cours de cet atelier, une présentation des principaux concepts théoriques et points saillants des documents ministériels sera suivie de mises en pratique en sous-groupe et en grand groupe. Afin de privilégier le transfert des apprentissages ainsi que l'authenticité des exercices, chaque personne participante est invitée à apporter une grille d'appréciation descriptive ainsi que les consignes de la tâche d'évaluation à réaliser qu'elle utilise dans le cadre de sa pratique évaluative.